

# CODE DE CONDUITE

## GOLDER S'ENGAGE À SUIVRE LES RÈGLES LES PLUS STRICTES SUR LE PLAN ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE DE SES AFFAIRES.

Notre code de conduite se fonde sur les valeurs corporatives de l'entreprise et en est le reflet. Il sert de guide à tous les employés, à tous les niveaux, indépendamment du lieu où ils conduisent des affaires.

### NOS VALEURS CORPORATIVES



#### INTÉGRITÉ

*Nous sommes honnêtes, fiables et dignes de confiance et agissons de manière éthique tant au niveau du travail que de nos relations.*



#### EXCELLENCE

*Nous sommes continuellement en quête d'excellence dans les solutions et les services que nous offrons à nos clients et à nos collègues.*



#### TRAVAIL D'ÉQUIPE

*Nous formons une communauté interreliée et nous partageons ouvertement nos connaissances et notre expérience pour le bénéfice de nos clients.*



#### SOUCI DU BIEN-ÊTRE

*Nous respectons et nous portons attention à nos employés, à nos clients, aux communautés et aux milieux dans lesquels nous vivons et travaillons.*



#### CULTURE DE PROPRIÉTAIRES

*Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons pour nos clients et nous nous investissons personnellement dans notre entreprise et dans sa réussite.*

Notre culture en est une de responsabilité les uns envers les autres et toutes autres parties prenantes et démontre notre engagement au quotidien par rapport à nos valeurs fondatrices. Les employés se comportent d'une façon qui maintient et renforce la réputation de l'entreprise.

Golder et tous ses employés agissent en conformité avec les principes de conduite suivants :

### CONDUITE ENVERS LES EMPLOYÉS

Golder :

- voit à protéger la santé et la sécurité de tous ses employés en les informant et en leur fournissant des outils et du soutien.
- agit et communique avec ses employés de manière honnête, juste et respectueuse.
- fournit un environnement de travail stimulant où les employés peuvent atteindre leur plein potentiel, dans lequel la diversité est favorisée, et qui est exempt de toute forme de discrimination ou de harcèlement.
- protège la vie privée de ses employés.

- rétribue ses employés d'une façon adéquate par rapport aux conditions prévalant sur le marché.
- s'engage à développer les habiletés de son personnel comme moyen d'amélioration continue de sa base de connaissances, de ses outils et de sa performance.
- encourage le travail d'équipe, la collaboration, la connectivité à l'échelle mondiale et le partage de connaissances et d'expériences.

## COMPORTEMENT DES EMPLOYÉS ENVERS GOLDER

Les employés :

- se conforment aux règles du code de conduite et adhèrent aux politiques et procédures établies.
- assurent le maintien d'un environnement de travail sécuritaire en se conformant aux règles, pratiques, processus et procédures en vigueur.
- agissent dans le meilleur intérêt de leurs collègues sur le plan de la santé et de la sécurité.
- contribuent individuellement et collectivement à garder le milieu de travail exempt de toute forme de harcèlement, d'intimidation, de partialité, de violence, de comportement menaçant et de discrimination illicite.
- ne publient ou ne partagent aucune information confidentielle, propriété intellectuelle ou connaissances ou données appartenant à Golder sans une permission appropriée.
- respectent la vie privée de leurs collègues.
- agissent dans le meilleur intérêt de Golder et, lorsqu'ils sont conscients d'une violation au code de conduite ou d'un conflit d'intérêts, réel ou présumé, signalent la situation à leur supérieur immédiat ou suivent les procédures décrites plus loin.

## CONDUITE AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS

Golder :

- agit de façon à protéger la santé et la sécurité de ses clients et de ses fournisseurs.
- s'attend à ce que les fournisseurs, les agents, les membres de consortiums, les entrepreneurs et les sous-traitants qui travaillent avec elle aient des comportements qui s'alignent avec son code de conduite et ses politiques en santé-sécurité.
- entreprend des projets seulement lorsqu'elle est en mesure de réaliser le travail, seule ou avec d'autres.
- vise à faire tout en son pouvoir pour éviter les conflits d'intérêts, tant sur le plan collectif, comme entreprise, que sur le plan individuel, et à informer le client de tout conflit d'intérêts venant à sa connaissance dans le cadre du travail.
- agit avec équité, honnêteté, courtoisie et bonne foi avec ses clients, fournisseurs et autres partenaires d'affaires.
- respecte les règles de confidentialité énoncées dans les contrats conclus avec les clients. Les informations des clients ne sont pas publiées ou partagées sans permission, sauf lorsque requis par la loi.
- fait tout en son pouvoir pour encourager ses clients à entreprendre des projets dans une optique de développement durable.

## CONDUITE PAR RAPPORT AUX ACTIFS DE L'ENTREPRISE

Les employés :

- utilisent de façon prudente et judicieuse les fonds de l'entreprise.
- utilisent les actifs, les fournitures et l'équipement appartenant à l'entreprise dans le cadre des opérations d'affaires.
- préparent des comptes et dossiers comprenant des informations de nature financière qui sont ponctuels, exacts et complets.
- ne divulguent pas de renseignements ou de données à caractère confidentiel de Golder sans autorisation préalable.

## CONDUITE ENVERS L'INDUSTRIE

Golder :

- agit en concurrent équitable au sein de l'industrie et offre ses services sur la base de ses qualifications et de son expérience.
- lorsque mandatée par un client pour réviser le travail d'autres professionnels ou entreprises, informe ceux-ci en temps opportun, conformément aux normes d'éthique professionnelle et exigences juridiques en vigueur.

## CONDUITE COMME MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Golder :

- contribue de manière positive au niveau des communautés et de l'environnement.
- ne se livre pas à des actes de corruption ou de trafic d'influence.
- agit conformément aux lois en vigueur dans les pays où le travail est effectué.

## SIGNALEMENT DE PRÉOCCUPATIONS RELIÉES À DES QUESTIONS D'ÉTHIQUE

Si un(e) employé(e) se rend compte d'une situation qu'il ou elle croit non conforme au code de conduite, non éthique, inappropriée ou illégale, il ou elle devrait promptement, et en toute confiance, la porter à l'attention immédiate de son/ses supérieur(s) immédiat(s), à moins que la situation n'implique le(s) supérieurs(s) en question, auquel cas elle devrait être portée à l'attention du président ou du directeur désigné en charge des opérations.

Tout(e) employé(e) peut communiquer, en toute confiance, avec n'importe laquelle des personnes-ressources à l'externe ou l'interne dont les coordonnées sont fournies à l'adresse suivante :

- <https://golder.alertline.com/gcs/welcome?locale=fr-CA>

Golder fera tout en son pouvoir pour protéger la confidentialité des individus qui signaleront des préoccupations face à des situations réelles ou présumées concernant l'éthique ou des violations à la loi, et aucune pénalité, sanction ou discrimination ne sera infligée à ces personnes dû au fait d'avoir communiqué celles-ci de bonne foi. Chaque signalement sera dûment investigué et suivi jusqu'à résolution.



**Hisham Mahmoud, Ph.D., P. Eng.**

*Associé principal et président-directeur  
général au niveau global*